

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-1195/SG/I1AM accordant l'autorisation d'exploitation d'une pharmacie.

n° 74-1195/SG/I1AM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

8 juillet 1974

Numéro JO

n° 14 du 25/07/1974

Date du numéro

25 juillet 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Flayac Bernard, pharmacien, est autorisé, à exploiter l'officine de pharmacie, sise à Djibouti, place Ménélik et dénommée: Grande Pharmacie de l'Océan.